

Michael Page



# PRIX DES RESSOURCES HUMAINES 2017

RÈGLEMENT ET DOSSIER DE CANDIDATURE

**1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION** GRAND-SUD



PRIX  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

ÉDITION GRAND-SUD

Michael Page ANDRH

## I - LE RÈGLEMENT

### Article 1 - Objet

Récompenser un(e) Responsable / Directeur(trice) des Ressources Humaines et son département, pour une initiative / un projet particulièrement innovant(e) et performant(e). Le prix distingue ainsi les équipes RH de la région pour leurs contributions au développement de leurs entreprises.

### Article 2 - Critères de candidature

Le candidat doit exercer ses fonctions au sein d'un service RH, soit dans une entreprise ayant son **siège social dans la région Grand-Sud**, soit dans un **établissement situé dans cette même région**.

L'entreprise ou l'établissement doit avoir un effectif d'**au moins 50 personnes**.

Les candidats seront évalués sur les **actions / projets développé(e)s au cours des années 2015/2016**.

### Article 3 - Attribution du prix

#### 3.1 Prix :

Ce prix récompensera le candidat pour sa conduite d'un projet RH tel que :

- Développement de nouveaux outils informatiques RH,
- Développement d'outils d'aide à la décision,
- Accompagnement d'une réorganisation,
- Politique de rémunération,
- Mise en place d'une politique liée aux Ressources Humaines : RSE, communication interne, sécurité, diversité, ...,
- Optimisation de la gestion de la formation,
- Amélioration de la gestion des évaluations des compétences / GPEC,
- Politique des relations sociales,
- Création d'outils innovants...

Les dossiers de candidature reçus seront évalués selon différents critères tels que **l'importance accordée au projet au sein de l'entreprise, le caractère novateur et original de celui-ci ou encore la manière dont la fonction RH est mise en valeur dans l'entreprise**.



#### DEUX PRIX SERONT DÉCERNÉS :

- PRIX** Groupe pour les entreprises de plus de 250 salariés
- PRIX** PME pour les entreprises de 50 à 250 salariés

### 3.2 Prix spécial du jury :

Le jury 2017 se laissera la possibilité de décerner un prix spécial.

### 3.3 Composition du jury :

Le jury est chargé de procéder à l'évaluation des dossiers.

Il est composé des responsables locaux de Michael Page et de l'ANDRH, ainsi que des membres actifs du comité de pilotage comprenant l'ensemble des partenaires.

### 3.4 Parrain :

L'événement sera parrainé par un acteur du monde de l'entreprise ou une personnalité de la vie économique, politique ou sportive qui nous fera partager lors de la cérémonie de remise des prix son retour d'expérience personnelle ou professionnelle.

## Article 4 - Déroulement du Prix des Ressources Humaines

### 4.1 Dépôt des candidatures :

Les candidats devront renvoyer le dossier de candidature à :

#### Michael Page Grand-Sud

Prix des Ressources Humaines Grand-Sud  
Immeuble Astrolabe  
Place Henri Verneuil 79, boulevard de Dunkerque  
13002 Marseille  
[contact@prixdesressourcesshumaines.fr](mailto:contact@prixdesressourcesshumaines.fr)

Un accusé de réception validant l'inscription sera envoyé par mail.

### 4.2 Processus de sélection :

L'ensemble des dossiers reçus avant la date de clôture des candidatures sera examiné par le jury qui sélectionnera une liste de finalistes. Les candidats retenus seront amenés à **présenter leur projet lors d'un entretien avec le jury.**

Ils devront accompagner leur présentation des pièces suivantes :

- CV,
- Plaquette de présentation de l'entreprise,
- Organigramme du Groupe (si nécessaire),
- Organigramme de la Direction des Ressources Humaines,
- Autorisation écrite du représentant légal de la société à concourir au prix.

Les informations communiquées et les annexes fournies restent strictement confidentielles et au seul usage du Prix des Ressources Humaines. Cependant, sauf contre-indication de votre part, l'intitulé du projet présenté ainsi qu'une courte description de celui-ci pourront être utilisés dans le cadre de communiqué(s) de presse et de support(s) de communication créés sur la 1<sup>ère</sup> Édition Grand-Sud du Prix des Ressources Humaines.

#### 4.3 Calendrier indicatif (non-contractuel) :

Lancement de la 1 <sup>ère</sup> Édition Grand-Sud :	Octobre 2016
Date limite de réception des dossiers :	Vendredi 18 Novembre 2016
Annonce des finalistes	Lundi 21 Novembre 2016
Entretiens avec le jury	Jeudi 24 Novembre 2016
Cérémonie de remise des Prix	Jeudi 12 Janvier 2017

## II - LE DOSSIER DE CANDIDATURE

### > Renseignements pratiques

#### L'ENTREPRISE

Nom :

Adresse :

Domaine(s) d'activité :

CA annuel :

Effectif :

Appartenance à un Groupe ?

Si oui, lequel ?

Merci de préciser sa nationalité,  
son CA et son effectif :

#### CONTACT

Nom du / de la Directeur(rice) /  
Responsable des Ressources Humaines :

Fonction exacte :

Téléphone :

Adresse mail :

Effectif :

Si différent, nom du contact Prix RH :

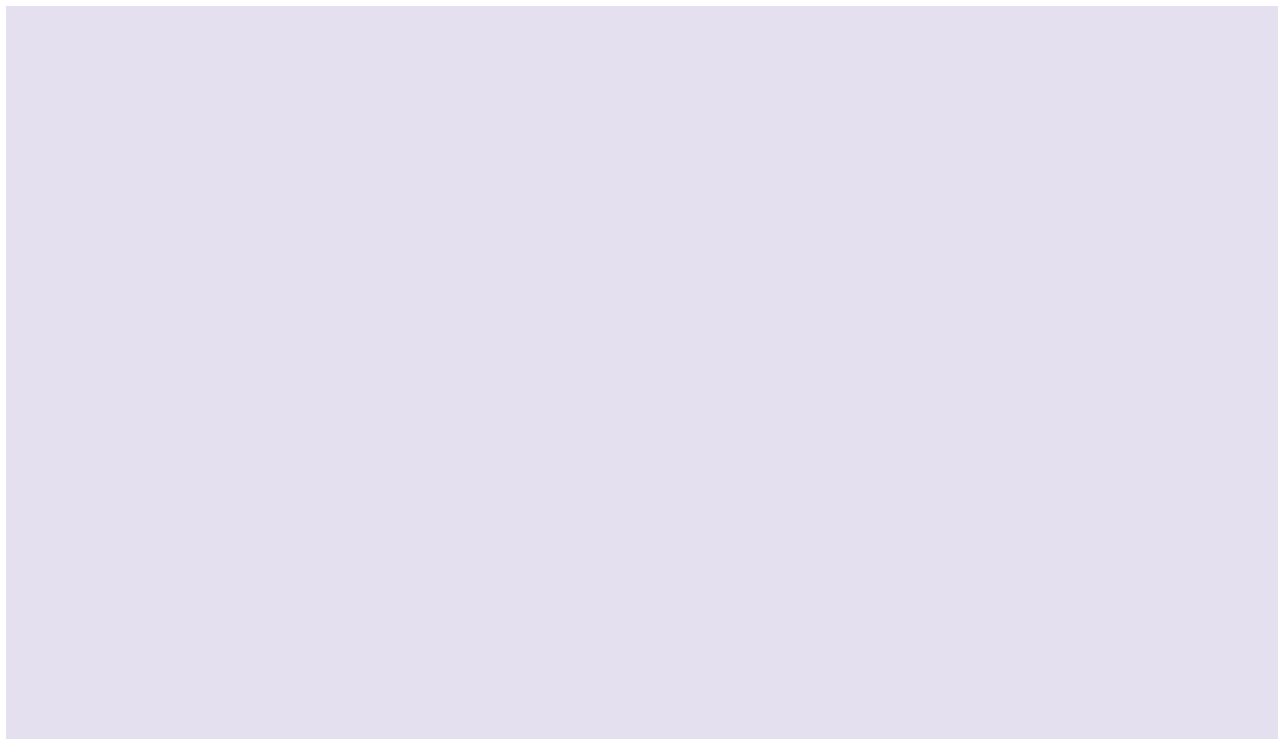
Fonction :

Téléphone :

Adresse mail :

> Description de votre projet

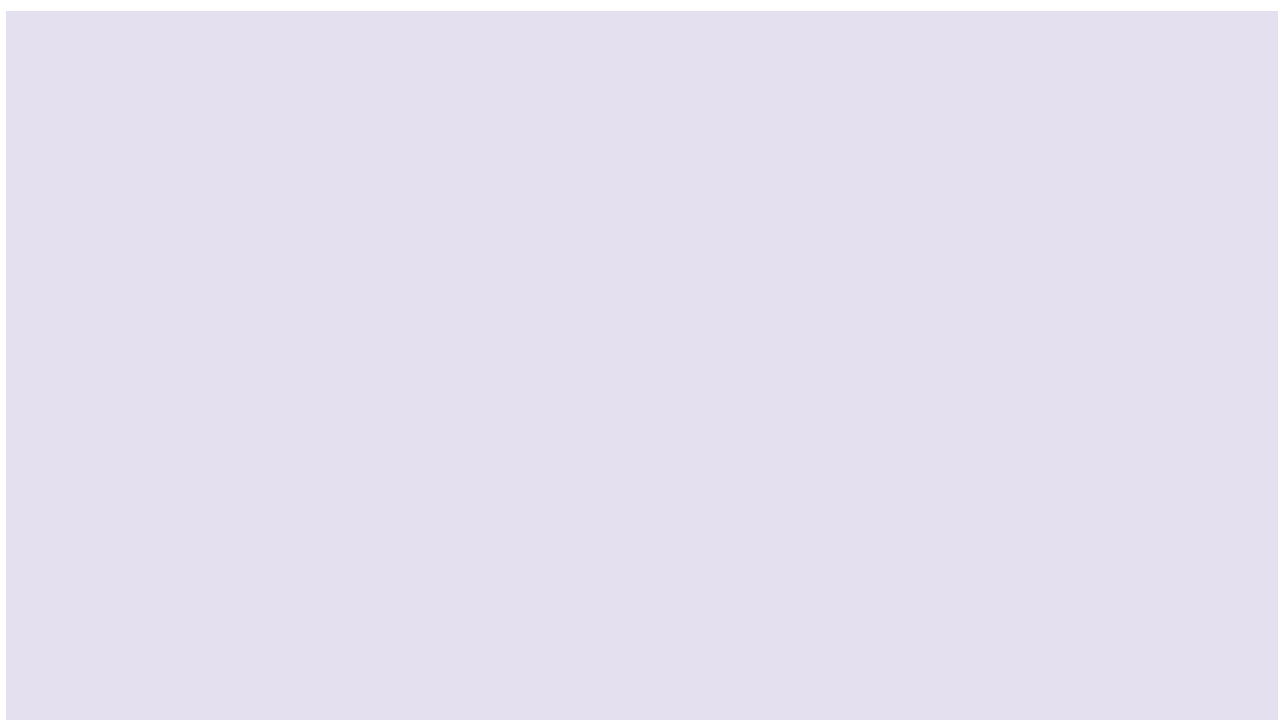
Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre entreprise et ses valeurs ?



Intitulé du projet développé :



Pouvez-vous nous présenter en quelques mots le projet que vous souhaitez valoriser ?



Quelle a été l'organisation mise en place pour ce projet ? (nombre de personnes impliquées, budget,...)

Pouvez-vous développer votre rôle au sein de l'équipe projet et préciser la part que ce projet a représenté dans votre travail hebdomadaire ?

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées et comment avez-vous su y faire face ?

Ce projet était-il intégré dans la stratégie de votre entreprise ? Quelle fut l'implication de la Direction Générale ?



Quel en était l'objectif initial ? Cet objectif a-t-il été ajusté ?

Quels sont les principaux résultats de ce projet et comment les mesurez-vous ?

Considérez-vous le projet comme achevé et réussi ?

Quelle(s) suite(s) ce projet peut-il avoir dans les mois ou années à venir au sein de votre entreprise ?

**CONTACT POUR L'ÉDITION GRAND-SUD**

**Pierre-Louis CISAMOLO**

Directeur Senior - Michael Page Grand-Sud

Immeuble Astrolabe  
Place Henri Verneuil 79, boulevard de Dunkerque  
13002 Marseille  
Tél : 04 86 94 78 50  
[contact@prixdesressourceshumaines.fr](mailto:contact@prixdesressourceshumaines.fr)



**PRIX  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

ÉDITION GRAND-SUD

MichaelPage ANDRH